

SNTRS



informations

**Bulletin de liaison du Syndicat
National des Travailleurs de la
Recherche Scientifique C.G.T.**

édité par nos soins

25, RUE DES CREVEUSE 91 400 ORSAY Tél. 69.07.60.13,
C.P. N° 50099 - Directeur de la Publication : A. MONTINTIN

SUPPLEMENT AU N° 22

MARDI 26 MAI 1987

S.N.T.R.S. INFO.

FLASH

Spécial **INSERM.**

A TOUS LES ADHERENTS

ELECTIONS

*au Conseil Scientifique
et au Conseil d'Administration*

ATTENTION

DATE LIMITE DE VOTE =

C.S. 29 MAI

C.A. 1^{ER} JUIN

DÉPOUILLEMENT

CS 2 JUIN

A 9 H 30 A L'INSERM SALLE L. BUGNARD (10^{EME})

CA 4 JUIN

NOUS APPELONS LES MILITANTS DE LA RÉGION
PARISIENNE A VENIR PARTICIPER AUX OPÉRATIONS
DE DÉPOUILLEMENT.

PAGE 2

TABLEAU DES ELUS INSERM 87 DANS LES C.S.S.

PAGES 3-4

PROFESSION DE FOI DE LA LISTE PRESENTÉE PAR LE
SNTRS-CGT POUR LES ELECTIONS AU CONSEIL
SCIENTIFIQUE.

Elus à l'INSERM 1987	CSS1	CSS2	CSS3	CSS4	CSS5	CSS6	CSS7	CSS8	CSS9
A 1	P TAMBOURIN (1) LAWRENCE (5) ROBERT-LEZENE (1) TOVEY (5)	P RIPS <u>LECLERC</u> DELAIN (1) LAGARDE (1)	VP SASPORTES WITZBERG (1) CARHAUD (1) PLATA	VP GUELALLEN EPELBAUM (1) DESBOUQUOIS VANOVERBERGHE	<u>LEVY-TOLEDANO</u> PESLIN AUBERY (3) VASSORT (1)	HERY VALATX TOME (3) PESSAC	VP BATAILLE BENICHOU (1) CLEMENTE GUILLONZO	P DUCIMETIERE (1) BOWATTI (1) RIVAT-PERAN (1) BYNLOWSKI	P PERONNEAU MESCHETTO DI PAOLA (1) LAVALETTE
A 2	VP DELAUNAY BLANGY (2) HATTEI PAULIN (2)	VP TILLEMENT SIEST WERNUT GIUDICCELLI	SALANAU LAGRANGE (N) P GRISCELLI COLOMB	PONTOMMIER MAZZUCA BERTAGNA P MATHIEU	<u>PARTIENTE</u> BESSE (N) CHAP (2) DELAZE	PIERRO-DESELIGNY P RASCOL CESSERLIN SCOTTO	FILLASTRE CHAYVIALLE BERTHELLOT KUNTZ	VP GOLDBERG (2) BESCHAMPS (2) SALAMON FAIVRE (2)	VP DUCASSOU ERLIA JALLET ROUX
B 1	MERCY (1) EPSTEIN (3)	BAZIN (1) BLACHE (3)	FOURNIER (1) TOMELLE (3)	VIGNON (1) BENHAMED (3)	BRETON (1) CORNILLON (3)	CARLIER (3) FILLIATREAU (1)	APRAHAMIAN (1) SOUHARMON	SCARABIN (1) PINWELL (1)	KAHN (1) CHARLET DE SAUVAGE
B 2	JUNTEIN (2) SCHMITT (2)	ROBERT (2) SCHERRMANN	FERNAND PRIN	BOUSHERES SOUFIR (2)	DOUSTE-BLAZY ROUSSON	CANGUILHEM (2) BAULAC	JIAN CAPEAU (2)	BRIANCON (2) SIMON	ALVERT (2) CHATAL
C 1	FACHE (3) FAVIER (4)	BOURGEOIS (4) DEVILLIERS (4)	BARAD (3) DRIANCOURT (4)	EDOUARD (5) MARTILLIER (4)	RICHEI (4) BREDOUX (4)	CHARTON (3) ARZI (4)	LAREAL (3) BOUTHIER (3)	SPIRA (3) BOUREDON (3)	BEZ (4) MALANDAIN (4)
C 2	---	---	PHILLIPS (4)	GUILLAUMOT (3)	BRUEL (3)	ZSURGER (3)	MUZEAU (4)	KORNAEFF (4)	KOZIEL-VIGMERON (4)
Nommés A1, A2	MAY DUTRILLAUX LEBLEUX LEBON LECOQ AUBERTIN CHASSAGNE OBERLING	ESCHNEGE HENTCHARD DIRRETHEYER LAZUNSKI (N) LADURON LE PEUSCH BECHTEL FRUCHARD	FEHLMANN LEMONNIER BERNARD DEBRE BARRE-SEMIOUSSY FRADE BERCHE FAUCHET	CEDARD KERDELHUE ORGIAZZI VERT JULIENNE NUNEZ MEUNIER CHAMBAZ	VP SCHWARTZ MC.GREGOR P LOUISOT TONNEL LARRUE (1) MAFFRAND GOURGON VOUHE	ARAN FAURE LELORD MAUGUIERE SCHULLER PRIVAT BIZIERE BRIOM	BURTIN LE GRIMELEC P PAILLARD ORTOMME (N) PESSAYRE (1) CHEVALIER MATUCHANSKI LANGLAIS	HEMON PIERRET (1) FLAMANT NORDMANN HATTON BREAT COLONNA SAMAILLE	COMAR MORAS LOTSANCE COLLOMBEL ROSTENE (1) RECHMANN VEYRE (N) DIDIER
Nommés B1, B2	MUNICH WATN-HOBSON	KANTELP CACHERA	BENE HERCEND	MERCIER-BODARD CARRAYON	EI-GHOZI CLAUSER	BOULENGER BLOCH	DAGORN DARD	LARROUZE FAGOT-LANGEAULT	EIEVENOM SCOVAERT- BROSSAULT

Souligné = Membres du Comité Permanent (Elus)

P = Président

VP = Vice Président

N = Nommé au Comité Permanent

(1) SMCS (2) SNESUP (3) SEEN (4) SMRS (5) INDEP.

Profession de foi pour l'élection au CONSEIL SCIENTIFIQUE de l'INSERM.

ELECTION AU CONSEIL SCIENTIFIQUE INSERM - 1987 -
COLLEGE C1 ET C2
LISTE PRESENTEE PAR LE SNTRS-CGT

VOUS ETES INGENIEUR, TECHNICIEN, ADMINISTRATIF A L'INSERM
VOUS ELISEZ, AUJOURD'HUI VOS REPRESENTANTS AU CONSEIL SCIENTIFIQUE.

Le Conseil Scientifique est l'instance de réflexion et de proposition de l'INSERM en matière de politique scientifique. A partir d'un rapport de conjoncture et prospective, il fait des propositions :

- dans les domaines d'animation de la recherche et de coopération de l'INSERM avec ses partenaires : développement des colloques, des réseaux etc...
- sur l'évolution des structures de l'organisme : créations, restructurations et suppressions des unités de recherche
- sur la répartition des créations d'emploi de chercheurs par groupes de discipline.

En coordonnant l'activité des CSS, il a un rôle d'appel par rapport à celles-ci. Les décisions finales sont de la responsabilité de la Direction Générale.

Vous savez, pour le vivre tous les jours, que nous sommes dans un contexte fort différent de celui qui avait été le cadre des précédentes élections au Conseil Scientifique. Sur fond de récession budgétaire, une nouvelle politique de recherche s'élabore, avec refonte de l'ensemble de l'appareil de Recherche, définition de nouvelles relations entre les organismes publics et la recherche industrielle ; et ce après une campagne dénonçant la lourdeur du CNRS, de l'INSERM et prévoyant la dissolution de ces organismes dans l'Université. Il reste une volonté de regroupement des efforts publics et de mise à disposition de ces moyens pour la recherche privée.

On pourrait considérer que l'INSERM, au cours des dernières années, a fait la preuve de sa capacité à évaluer, coopérer et améliorer ses missions de recherche en Santé. Ceci n'est probablement pas suffisant pour certains et nous ne sommes pas à l'abri d'un certain nombre d'attaques :

. Affaiblissement de la démocratie, déplacement des centres de décision au niveau gouvernemental (Comités de coordination composés exclusivement de nommés et sur des thèmes décidés en dehors de la Communauté INSERM)

. Définitions de nouvelles coopérations avec le CNRS : mise en place d'une évaluation croisée et décisions de créations d'Unités en commun.

. Diminutions budgétaires liées à l'accroissement de l'aide à l'industrie et au budget militaire. Ces diminutions budgétaires conduisent inévitablement à la mise en état de veille de certains secteurs. On connaît les risques d'une telle politique. Le dernier exemple du SIDA en est une illustration supplémentaire : notre potentiel d'équipes travaillant sur les rétro virus a été affaibli. A cela s'ajoute le fait que l'industrie française dont on connaît la politique en matière de recherche ne peut répondre à la demande.

. Politique de l'emploi qui aggrave le déficit ITA/Chercheurs et précarise l'emploi.

Ce contexte rend encore plus nécessaire des élus combattifs et sérieux.

CHOISIR DES ELUS SNTRS-CGT, c'est choisir des élus qui

--- Agiront pour que le Conseil Scientifique ne s'enferme pas dans un rôle de gestion mais impulse une véritable réflexion pour le développement de recherches dans les domaines liés aux besoins de santé de la population.

--- S'assureront que les débats sur l'évolution des unités de recherche ne soient pas pollués par les phénomènes de mode ou les restrictions budgétaires qui conduisent à considérer qu'il faut fermer pour créer ou mettre en compétition successions et créations d'Unités.

--- Proposeront que les problèmes de locaux, de gros équipement, de financement des Unités fassent l'objet d'une meilleure transparence.

--- Développeront des modes d'évaluation des laboratoires qui prennent en compte l'apport des Chercheurs et des ITA à la recherche.

--- Continueront à demander une politique de formation liée à l'évolution des disciplines. Veilleront à ce que la notion d'équipe soit prise en compte et interviendront sur tous les problèmes liés aux mutations.

--- Combattront toute forme de précarisation de l'emploi et lutteront pour la reconnaissance de la qualification des ITA.

--- Seront attentifs au respect de vos droits aussi bien dans la vie de votre laboratoire ou de votre service que dans celle de votre discipline. Ils veilleront à ce que vous soyez consulté sur tout. Ils n'hésiteront pas, pour vous défendre, à prendre en charge des dossiers difficiles.

--- Prolongeront efficacement l'activité des 14 élus du SNTRS-CGT aux Commissions Scientifiques Spécialisées. Et tous ensemble lutteront pour des transformations d'emploi en nombre suffisant pour les concours internes.

- Si vous pensez, comme nous, que la Recherche doit être au service du progrès social et de la Paix.

- Si vous voulez avec nous que l'INSERM s'ouvre toujours plus aux besoins en Santé du pays.

- Si vous refusez de voir se détériorer vos conditions de travail

**VOTEZ ET FAITES VOTER
POUR LES CANDIDATS DU
S.N.T.R.S. - C.G.T.**

Collège C 1.

GÉRARD DELOCHE

MARTINE BILLARD

JEAN-PIERRE RAZIN

Collège C 2.

ANNIE MICHAUD

CHANTALE LIBOURNAUX